

Montréal, le 17 novembre 2005

**PAR COURRIEL**  
greffe@regie-energie.qc.ca

Me Véronique Dubois, secrétaire  
**REGIE DE L'ENERGIE**  
Tour de la Bourse  
C.P. 001, 2<sup>ième</sup> étage  
800, Place Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET: Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
tarifaire 2006-2007  
R-3579-2005**

---

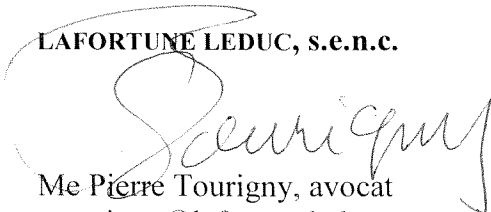
Chère Consoeur,

Suite à la lettre que vous faisait parvenir hier notre confrère, Me Fraser, le RNCREQ nous mandate d'aviser le Distributeur qu'aucune preuve ne sera soumise par l'organisme dans l'affaire en rubrique.

Nous avons cru que notre silence rendait cette intention claire et nous nous excusons de toute forme d'angoisse qu'il aurait pu créer.

Veillez croire, chère Consoeur, que la présente est écrite sans aucune condescendance et nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

**LAFORTUNE LEDUC, s.e.n.c.**

  
Me Pierre Tourigny, avocat  
[ptourigny@lafortuneleduc.com](mailto:ptourigny@lafortuneleduc.com)  
/fc

cc. Me Eric Fraser  
Hydro-Québec